

BOURSE COUP DE POUCE INDIVIDUELLE (16-20 ans)

DOSSIER DE DEMANDE

À retourner à la Communauté de communes Billom-St Dier/Vallée du Jauron
Bureau annexe, 3 rue de l'Octroi 63520 ST DIER D'Auvergne.

NOM.....PRENOM.....

Type de bourse demandée	Montant	Contrepartie aide citoyenne
<input type="radio"/> Code de la route (à partir de 16 ans)	150€	20 h d'action citoyenne
<input type="radio"/> Formation générale BAFA (à partir de 17 ans)	100€	20h d'action citoyenne

Cadre à ne pas remplir

Dossier reçu le :...../...../.....

Justificatifs présentés :

* Carte identité :.....

* Domicile :.....

* Avis d'imposition : montant ligne 14 :.....

Candidature acceptée le :...../...../.....

Validée par le bureau du :...../...../.....

Rencontre avec le jeune le :...../...../.....

Action citoyenne auprès de

Du..... au.....

Adulte référent:.....

Attestation action citoyenne remise le :.....

Bourse versée àle.....N° bordereau.....

.../...

À remplir

NOM : PRENOM.....

ADRESSE :
.....

TEL..... EMAIL.....

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Situation

- Lycéen
- Etudiant
- Niveau d'études :

- Salarié depuis le :
- Type d'emploi :

- Demandeur d'emploi
- Apprentissage
- Formation professionnelle
- Sans emploi
- Autre

Action citoyenne

L'obtention de cette bourse « coup de pouce » est conditionnée par la réalisation d'une action citoyenne bénévole.

Cette dernière doit être réalisée dans une association ou service public implantés sur le territoire .

Sa durée est de 20h pour une aide au code de la route et pour le BAFA.

Avez-vous pris contact avec une association ou collectivité pour réaliser votre action citoyenne ?

- oui non

Si oui laquelle :

.....

.....

Si non Dans quel domaine souhaiteriez-vous réaliser votre action citoyenne ? Merci d'argumenter.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autres informations que vous souhaiteriez donner ?

.....
.....
.....
.....

Fait àle :.....

Signature

Documents à joindre au dossier ou à présenter à la Communauté de communes

- ☞ Un justificatif de domicile
- ☞ Photocopie d'une pièce d'identité.
- ☞ Avis d'imposition ou celui de vos parents de l'année N-1

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

- ☞ Un relevé d'identité bancaire.
- ☞ Un justificatif d'inscription au code de la route ou au BAFA.

Pour plus de renseignements :

Coordonnatrice enfance jeunesse
(Marie-Noëlle ESCURIET)
04/73/70/73/23 mardi, jeudi, vendredi de 9h à 16h30
ou le lundi de 9h30 à 11h30 à sa permanence à Billom à l'OCAL au 04/73/68/58/59
jeunesse@stdb-auvergne.com